



53, rue de Carouge 1205 Genève - Suisse
tél. 022-328'60'44 fax. 022-328'23'75 www.recyclables.ch recycl@span.ch

Genève, le 29 août 2004

Principes de notre politique d'achats pour les produits alimentaires et boissons

Dans le cadre du projet d'entreprise "développement durable" des Recyclables, l'objectif, à terme, est que le choix des produits alimentaires et des boissons tienne compte des critères suivants:

1. Produits régionaux, afin d'encourager la production locale et de limiter les effets induits par le transport des marchandises;
2. Produits biologiques certifiés, afin d'assurer des produits sains et des conditions de production ménageant l'environnement (*voir documentation du WWF et de la FRC concernant les labels alimentaires*);
3. Produits de saison, afin de respecter le rythme des saisons, d'obtenir des produits savoureux et de limiter l'utilisation d'énergie nécessaire à la production de produits hors saison (*voir tableau du WWF concernant les productions de saison*);
4. Produits issus du commerce équitable et certifiés, afin que les producteurs obtiennent une meilleure rémunération pour leur labeur (*voir documentation du WWF et de la FRC concernant les labels alimentaires*);
5. Produits artisanaux, afin d'encourager les petits producteurs et les petits artisans, et de maintenir leur savoir-faire;
6. Produits conditionnés avec le moins d'emballages "perdus" possibles, ou emballages valorisables (compost, recyclage ou emballages réutilisables), afin de limiter la quantité de déchets produite.

Les changements de produits et de fournisseurs sont effectués par étapes, en tenant compte des contraintes économiques liées à la rentabilité nécessaire de l'entreprise.

Frederik Sjollema, directeur